



Conseil ISOVER n°1 : CALCUL'AIDES

Calculer les aides financières pour les travaux d'isolation thermique en rénovation



Sébastien - Cahors

Bonjour, j'ai lu qu'il fallait plutôt isoler que changer de fenêtres ou de chaudière afin de faire des économies d'énergie. Est-ce vrai ?

Service conseil **ISOVER**



En effet, il est préférable de commencer par isoler car :

- 1 - Une maison bien isolée permet aux équipements de chauffage et de ventilation de fonctionner avec une meilleure efficacité, réduisant de fait les consommations en énergie et les rejets de CO₂ dans l'atmosphère.
- 2 - Changer une ancienne chaudière dans une maison "épave thermique" par une chaudière très performante avant d'isoler ne sert à rien. Une chaudière performante dans une maison non isolée est comparable à un robinet performant coulant dans un seau percé.
- 3 - Changer les fenêtres réduit l'effet de paroi froide mais ne réduit pas les consommations comme le fait l'isolation des combles et des murs. On ne joue en fait que sur 10 % à 13 % de gain.



Il existe de nombreuses aides de l'Etat. Comment savoir si j'y ai droit et pour quel montant ?



Entre le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE), les Certificats d'économies d'énergie (CEE), les aides de l'Anah ou encore la TVA réduite, il est normal de s'y perdre ! Pour en savoir plus sur ces aides, **cliquez ici**. Et pour calculer, en quelques clics, le montant de vos aides pour des travaux d'isolation thermique en rénovation, **ISOVER** a mis en place un outil ultra-facile, pratique et rapide appelé **CALCUL'AIDES**.

3 clics pour :



Les aides pour votre projet



Félicitations !

Vous êtes éligible aux aides financières de l'Etat !

Pour en bénéficier, vous devez :

> Choisir les bons produits d'isolation

Pour vos murs, vous devez faire poser des isolants avec une résistance thermique R à minima de 3,7 m².KW.

Pour vos combles aménagés, vous devez faire poser des isolants avec une résistance thermique R à minima de 6 m².KW.

Pour vos garages, sous-sols et vides sanitaires, vous devez faire poser des isolants avec une résistance thermique R à minima de 3m². KW

> Confier les travaux à une entreprise ou un artisan qualifié RGE

VOS AIDES EN RÉSUMÉ :

Coût des travaux d'isolation (TVA à 5,5% appliquée)

22 910 € TTC

LA PRIME CEE

Tout savoir sur les CEE.

Montant de la prime CEE pour votre isolation

5 143 €

Coût de l'isolation après déduction CEE

17 767 € TTC

LA PRIME CEE «COUP DE POUCE»

Bénéficiez d'une prime bonifiée en combles et en planchers !
> Les signataires de la charte «coup de pouce isolation»

Ménages « classiques » Ménages « modestes »

Montant de la prime CEE avec le «coup de pouce»

5 800 €

7 800 €

Coût de l'isolation après déduction de la prime CEE «coup de pouce»

17 110 € TTC

15 110 € TTC

LE CITE Le montant de vos travaux dépasse le plafond du Crédit d'impôt qui est, dans votre cas, fixé à 17 200 €.

Le calcul du CITE a été effectué sur ce plafond.

Tout savoir sur le CITE.

Montant du crédit d'impôt pour votre isolation

5 160 €

Coût de l'isolation après déduction CITE

12 607 € TTC

CALCUL'AIDES ISOVER
www.isover.fr/reno_calc/situation

ISOVER

accompagne au quotidien les particuliers et les professionnels

www.isover.fr

www.toutsurlisolation.com



Pour toute demande d'interview ou visuels, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél. : 01 45 31 20 83 - angeliqua@c-commevous.com

53-55 rue Desnouettes 75015 Paris

Visuels et PDF disponibles sur : www.c-commevous.com



ISOVER
SAINT-GOBAIN